



A.P.D.H.

Actions pour la Protection des Droits de l'Homme

DECLARATION DE L'APDH SUR LA FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

1 – Le mercredi 28 décembre 2005, sur le coup de 17H30mns, la Côte d'Ivoire a appris sur les ondes de la radio nationale, la formation du nouveau gouvernement ivoirien, dit "**Gouvernement de Mission**", selon l'expression de son premier responsable, **Monsieur le Premier Ministre Charles Konan BANNY**.

Ce Gouvernement qui comprend 32 membres, dont quatre femmes, a conservé dans le fond toutes les formations politiques signataires de l'Accord de Linas Marcoussis et intégré quelques personnalités prises en dehors de leur bannière politique.

Dès la proclamation de la liste des membres de ce Gouvernement, certaines populations de la ville d'Abidjan, précisément de la commune de Yopougon, ont immédiatement manifesté, en dressant des barrages et en enflammant de vieux pneus : elles dénonçaient d'après elles « *le dépouillement du camp présidentiel de ministères de souveraineté, comme le Ministère de l'Economie et des Finances, et le renforcement de la présence des responsables de la rébellion, avec la désignation du **Ministre d'Etat Guillaume SORO** comme N°2 et l'entrée de **M. Louis DAKOURY TABLEY** dans ce Gouvernement.* »

2 – Volontairement, l'**APDH** décide de ne faire aucun commentaire sur la composition ni aucune analyse des motivations du Premier Ministre dans la formation de son Gouvernement. Toutefois, l'**APDH** tient à lancer un appel.

3 – L'APPEL DE L'APDH :

-**Aux populations ivoiriennes** : l'**APDH** recommande encore un peu de patience et de la sérénité, afin de donner une chance à cette nouvelle équipe gouvernementale. Après avoir consenti tant de sacrifices, mêmes les plus inimaginables, il serait maladroit de compromettre cet ultime espoir de sortie de crise.

-**Aux membres du nouveau Gouvernement** : l'**APDH** considère que chacun a mesuré, avant de donner son accord à M. le Premier Ministre, l'ampleur de la mission confiée à ce Gouvernement, eu égard aux nombreuses souffrances endurées par les populations depuis le début de la crise.

En octobre 2006, nous jugerons tous de la bravoure ou de l'incapacité de chacun et particulièrement de **M. Charles Konan BANNY**.



A.P.D.H.

Actions pour la Protection des Droits de l'Homme

Fait à Abidjan, le 3 janvier 2006

Pour l'APDH, le Président

Dr BOGA S. Gervais